



Fiche de données de sécurité

SECTION 1 IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

LUBEXCEL RACING 5W40

Utilisation du produit: Huile pour moteur

Numéro(s) produit: 40310

Identification de l'entreprise

LUBEXCEL

Z.I. ACTIPOLE 85 – B.P.42

85170 BELLEVILLE SUR VIE

Tel : 02 51 47 78 06 / Fax : 02 51 47 75 08

Réponse aux urgences liées au transport

Téléphone : 02 51 47 78 06

Urgence sanitaire

Centre antipoison: voir le centre de votre région

Informations sur le produit

Numéro de télécopieur: 02 51 47 75 08

Centre antipoison: voir le centre de votre région

SECTION 2 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom	% poids	N° CAS	N° EC
Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement	55 - 64.99	72623-87-1	276-738-4
Alkyldithiophosphate de zinc R 36/38	0.68 - 1.35	68649-42-3	272-028-3
N R 51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.		
Alkyl (à longue chaîne) salicylate de calcium R 52/53	0.68 - 1.35	CBI	POLYMER
	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.		

(IP 346 DMSO extract < 3%)

SECTION 3 IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification Produit

Produit non classé dangereux suivant la

directive 1999/45/CEE

Effets aigus de l'exposition humaine

Inhalation

Les vapeurs et le brouillard, à des concentrations exceptionnellement élevées dues à une exposition en un endroit mal ventilé ou un espace confiné, peuvent provoquer une irritation du nez et de la gorge, des maux de tête, des nausées et de la somnolence.

Contact avec la peau

Un bref contact n'est pas irritant. Un contact prolongé, par exemple avec des vêtements imprégnés du produit, peut provoquer un dégraissage ou une irritation de la peau, qui se manifeste sous forme d'une rougeur locale avec léger malaise possible.

Contact avec les yeux

Peut provoquer une légère irritation, ressentie comme un malaise passager.

Ingestion

Aucun effet nocif prévu. Si la quantité avalée excède quelques cuillerées, on peut observer un malaise abdominal, des nausées et de la diarrhée.

Effets chroniques d'une exposition à l'homme

Aggravation conditions médicales en cas d'affections existantes

Suite aux propriétés dégraissantes, un contact prolongé et répété avec la peau peut aggraver une dermatite existante (pathologie cutanée).

Effets de l'exposition à l'environnement

Peut former un film d'huile provoquant une dé-oxygénation de l'eau et des effets nocifs possibles pour la vie aquatique.

SECTION 4 PREMIERS SECOURS

Route d'exposition

Inhalation

En cas d'irritation, maux de tête, nausées ou somnolence, amener la victime au grand air. Consulter un médecin si la respiration devient difficile ou si les symptômes persistent.

Contact avec la peau

Laver abondamment la peau à l'eau savonneuse pendant plusieurs minutes. Consulter un médecin si une irritation de la peau apparaît ou persiste.

Contact avec les yeux

Rincer les yeux abondamment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Appeler un spécialiste si l'irritation persiste.

Ingestion

Ne pas faire vomir. Consulter un Médecin. Ne jamais rien administrer oralement à une personne inconsciente ou en proie à des convulsions.

SECTION 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser de l'eau pulvérisée, de la poudre sèche, de la mousse ou du dioxyde de carbone. Utiliser

Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité
Risques particuliers résultant de l'exposition au produit en tant que tel,
aux produits de la combustion, aux gaz produits
Équipement de protection spécial pour le personnel de lutte contre le feu

de l'eau pour refroidir les conteneurs exposés au feu. Si une fuite ou un déversement n'est pas en feu, utiliser de l'eau pulvérisée pour disperser les vapeurs et pour protéger les personnes qui tentent d'arrêter la fuite.
Jet d'eau

Néant

La nature de l'équipement spécial de protection dépendra de l'ampleur de l'incendie, le degré de confinement de l'incendie et de la ventilation naturelle disponible. Des vêtements résistants au feu et des appareils respiratoires autonomes sont recommandés en cas d'incendies dans des espaces confinés et pauvrement ventilés. Un équipement complètement réfractaire est recommandé pour chaque incendie important dans lequel ce produit est impliqué. En cas d'incendie - Toujours appeler les pompiers. Des petits incendies, comme ceux qui peuvent être éteints avec un extincteur à main, peuvent normalement être attaqués par une personne qui a reçu des instructions concernant les dangers d'incendies de liquides inflammables. Des incendies qui ont dépassé ce stade ne doivent être attaqués que par des personnes qui ont reçu un entraînement sur le champ. Assurer qu'une voie d'évasion soit disponible.

SECTION 6 MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Procédures en cas d'échappement ou de fuite du produit

Contenir le déversement si possible. Essuyer ou absorber sur des substances appropriées et ramasser à la pelle. Empêcher le liquide ou l'écoulement de pénétrer dans les cours d'eau et canalisations d'égouts.

SECTION 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Éviter un contact avec la peau prolongé ou répété. Éviter l'inhalation de brouillards.

Stockage

Tenir les récipients fermés quand ils ne sont pas utilisés. Stocker à l'abri du gel.

Usage(s) spécifique(s)

Pour l'utilisation du produit concerné, veuillez vous référer au Bulletin d'Information Produit (PIL)

SECTION 8 CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

<u>Protection respiratoire</u>	Les concentrations ambiantes doivent être tenues à des niveaux aussi bas que possible. En cas de génération de vapeurs ou brouillards, l'utilisation d'un respirateur approuvé est appropriée. Un appareil respiratoire adéquat à adduction d'air doit être utilisé pour le nettoyage d'importants déversements ou lors de la pénétration dans des réservoirs, citernes au autres espaces confinés.
<u>Protection des mains et de la peau</u>	Les employés exposés doivent pratiquer une hygiène personnelle raisonnable. Ceci inclut de se laver plusieurs fois par jour avec de l'eau savonneuse, et de faire laver (ou lavage à sec) les vêtements de travail.
<u>Protection des yeux</u>	Le port de lunettes de protection contre les produits chimiques est recommandé afin d'éviter tout contact avec les yeux.
<u>Limite d'exposition au produit</u>	Belgique : Huiles minérales (brouillards) : TWA : 5 mg/m ³ ; STEL : 10 mg/m ³

SECTION 9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	Liquide transparent
Odeur	Huile minérale
Point d'éclair (ASTM D93), °C	220 °C
Densité relative	0.855 kg/l @ 15 °C
Viscosité	87.8 mm ² /s @ 40 °C

SECTION 10 STABILITE ET REACTIVITE

<u>Produits à éviter</u>	Oxydants forts.
<u>Produits de décomposition dangereux</u>	Oxydes de carbone, aldéhydes et cétones.

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

<u>Aigus</u> <u>Inhalation</u>	Des concentrations élevées de vapeurs ou brouillards sont probablement irritants pour les voies respiratoires et peuvent causer des nausées, des étourdissements, des maux de tête et des somnolences.
<u>Contact avec la peau</u> <u>Contact avec les yeux</u>	Légèrement irritant pour la peau. Ne cause probablement pas plus qu'une irritation transitoire ou une rougeur en cas de

Ingestion

contact accidentel avec les yeux.
Peu probable d'être nocif après ingestion de petites doses. Des quantités plus grandes peuvent causer des nausées et la diarrhée. Un contact répété avec la peau peut provoquer une dermatite ou une irritation persistante.

Chroniques

SECTION 12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Mobilité

Les déversements peuvent pénétrer le sol et causer une pollution de la nappe aquifère.

Persistance et dégradabilité

Selon les critères de la CEE : Pas facilement biodégradable

Potentiel de bio-accumulation

Non déterminé

SECTION 13 CONSIDERATION RELATIVE A L'ELIMINATION

Elimination

Rejeter conformément aux législations locales et aux réglementations régissant le rejet des huiles usagées.

SECTION 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

transport

Non réglementé

SECTION 15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Classification/Information étiquetage

Sous la directive EEC/67/548 (substances dangereuses) et EEC/1999/45 (préparations dangereuses) :
Pas classé

SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS

Autres informations

Il a été prouvé que les huiles usées pour moteurs à combustion provoquent le cancer de la peau par applications régulières sans tentatives d'élimination des huiles entre les applications. Il n'existe aucune évidence d'une relation de cause à effet entre le cancer de la peau chez l'homme et l'exposition aux huiles de moteur usées.

Texte intégral des phrases de risque

Xi R 36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
N R 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
2, 3, 7, 16

Des changements ont été apportés à la (aux) section(s) :

Révisée le : 27/12/2003

Remplace la fiche du : 08/10/2003

Révisée le : 27/12/2003

Remplace la fiche du : 08/10/2003

page : 5 / 6

LUBEXCEL RACING 5W40

Toute information contenue dans cette Fiche de Données de Sécurité et, en particulier, les informations portant sur la santé, la sécurité et l'environnement sont aussi précises que le permettent nos connaissances et ce que nous croyons à la date de parution spécifiée. Toutefois, l'entreprise n'accorde aucune garantie ni admission, explicites ou implicites, en ce qui concerne la précision ou l'exhaustivité de telles informations.

Cette Fiche de Données de Sécurité n'a pas été fournie dans l'intention de dispenser les utilisateurs de s'assurer que le produit décrit convient bien à leurs fins propres et que les précautions de sécurité et les conseils d'environnement sont bien adaptés à leurs fins et à leur situation propre. En outre, il est de l'obligation de l'utilisateur d'employer ce produit prudemment et de se conformer à toutes les lois et à tous les règlements applicables à l'utilisation de ce produit.

L'entreprise ne reconnaît aucune responsabilité pour toute blessure, toute perte ou tout dommage qui résulteraient d'un manque de respect des recommandations de sécurité et d'autre nature, contenues dans cette Fiche de Données de Sécurité, ou qui résulteraient de risques inhérents à la nature du matériau ou à une utilisation anormale du matériau.

ABRÉVIATIONS SUSCEPTIBLES D'AVOIR ÉTÉ UTILISÉES DANS CE DOCUMENT:

TLV - Valeur limite d'exposition (TLV)	TWA - Moyenne pondérée dans le temps
STEL - Limite d'exposition à court terme	PEL - Limite d'exposition admissible (PEL)
	CAS - Numéro du Chemical Abstract Service

Les informations ci-dessus sont basées sur les données dont nous avons connaissance et sont présumées exactes à la date de publication des présentes. Attendu que ces informations peuvent être utilisées dans des conditions échappant à notre contrôle et que nous pouvons ne pas connaître et attendu que des données apparues après les présentes peuvent suggérer des modifications de ces informations, nous déclinons toute responsabilité quant aux résultats de son utilisation. Ces renseignements sont fournis à la condition que les personnes qui en prennent connaissance déterminent elles-mêmes si le produit convient pour l'usage considéré.